

Aménagement, modernisation de la commune

Réfection des cloches:



Plantations rue Jacques Demeyere et de la Houblonnière:



Réparations toiture et paratonnerre de l'église suite à la tempête de Février.



VIE MUNICIPALE

Aînés

Le 03 octobre 2020, la Municipalité a rencontré nos aînés. Trois personnes étaient présentes Madame COUSIN Simone, Madame DEPUYDT Denise et Madame RICOUR Marie-Thérèse.

Lors de cette rencontre, nous avons échangé des idées pour rendre la vie plus agréable dans notre belle commune.

Plusieurs propositions ont retenu notre attention.

Pouvoir permettre la rencontre avec les enfants, ce qui amènerait nos aînés à la cantine une fois par mois.

Les aider à l'accès internet pour les démarches administratives.

L'accessibilité au cimetière, bien d'autres sujets sont venus alimenter cette discussion.

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre et apporter vos idées. Pour cela vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie pour vous inscrire, nous serions heureux de vous rencontrer lors de nos prochaines réunions. A très bientôt.

Colis des Aînés

Suite aux conditions actuelles, aux restrictions et aux gestes barrières imposés pour le bien de tous, nous avons été contraints d'annuler le banquet des aînés prévu le 08 Novembre dernier.

Mais nous ne vous oublions pas. Cette année, exceptionnellement, la Municipalité se joint au Comité des Fêtes pour la distribution du colis. Celle-ci se fera le samedi 19 décembre dans la journée pour les personnes âgées de 60 ans et plus.



Prenez soin de vous, nous vous souhaitons malgré cette crise sanitaire une belle fin d'année à vous et votre famille.

VIE MUNICIPALE

La Télé-Alarme

La téléassistance contribue au maintien à domicile des personnes âgées.

C'est un service qui permet de rester à domicile en toute sécurité et d'obtenir du secours en cas de nécessité (chute, soins urgents) par le biais d'une plate-forme téléphonique qui reçoit les appels 24h/24 et 7jours/7.

Les abonnés y accèdent à l'aide d'un système très simple :

- une télécommande (à porter en médaillon ou en bracelet) permettant de déclencher l'alarme un boîtier branché sur une ligne téléphonique



En cas de difficulté, une simple pression sur la télécommande suffit pour être mis en relation immédiatement avec le centre de téléassistance, sans décrocher le téléphone.

Les chargés d'écoute évaluent la situation et préviennent l'entourage de la personne et les services d'urgence.

Si les proches ne sont pas joignables, le central téléphonique déclenche automatiquement un appel aux services de secours.

Critères d'attribution

Pour en bénéficier il faut : Être âgé de plus de 60 ans ou en situation de handicap

Barème:

Le forfait mensuel de base est de 7,27 € TTC (Tarif valable du 01 Août 2020 au 31 Juillet 2021)

Des prestations complémentaires (détecteur de chute, de fumée) existent en option.

Certains organismes prennent parfois en charge tout ou partie de l'abonnement et la personne qui paie l'abonnement peut bénéficier, sous certaines conditions, d'un avantage fiscal.

Modalités pratiques:

Pour s'abonner, il suffit de faire la demande auprès de la mairie.

VIE MUNICIPALE

Commémoration du 11 novembre en présence de Madame Ricour, Maire Honoraire



En 2021

Le Maire et les membres du Conseil Municipal

Vous invitent à la cérémonie des vœux

Le dimanche 10 janvier 2021 à 11h .

A la salle des fêtes

Sous réserve des conditions sanitaires



Elections Départementales
Mars 2021



Cérémonie du 11 novembre
10h30
sur la Place



Cérémonie du 08 mai
10h30
sur la Place

Fêtes de Noël
Jeudi 16 décembre 2021



Elections Régionales
Décembre 2021

Banquet des aînés
Novembre 2021



Téléthon
Décembre 2021



VIE COMMUNALE

Inscriptions des personnes vulnérables

La commune a l'obligation de tenir un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir.

Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre!

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc...) sont confidentielles.



SIGNEZ-VOUS !



Bienvenue aux nouveaux habitants.

Vous avez récemment fait le choix d'habiter à FLÊTRE, nous nous réjouissons de vous accueillir.

Démarches à réaliser après votre déménagement.

- Prendre contact avec la mairie afin de vous faire connaître.
- Informez la poste, les services des impôts pour votre changement d'adresse.
- Effectuer le changement d'adresse sur votre carte grise dans un délai de 1 mois.
- Vous inscrire sur la liste électorale.

VIE COMMUNALE

Voisins vigilants

APPEL AU VOLONTARIAT.

Les personnes volontaires pour adhérer à cette participation citoyenne doivent s'inscrire en mairie .

Présentation du dispositif.

C'est un contrat moral avec les habitants en relation avec la gendarmerie. L'objectif est de former un maillage de personnes volontaires dans l'ensemble du village afin d'assurer une vigilance passive dans le respect de la vie privée des concitoyens sur des déplacements ou comportements suspects et ainsi diminuer les cambriolages, actes de délinquance ou d'agression en informant les services de gendarmerie.



**Vous aimez le contact.
Vous aimez aider les autres.
Vous avez du temps libre.
Alors rejoignez nos
associations.
Elles ont besoin de vous.**



- Bibliothèque.
- Comité des fêtes.
- Association de parents d'élèves.
- Ecole de musique.

Renseignements en mairie.



*Les bénévoles
Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure;
Dans un monde où l'argent impose sa culture;
Dans un monde où parfois, l'indifférence isole;
Les anges existent encore : ce sont les bénévoles.*



Les Petits Futés de Flêtre

Pendant les

- Vacances d'Hiver, de Printemps et de Toussaint
- Vacances d'été en juillet

Accueil de Loisirs



Hiver 2020 : rencontre avec les basketteurs du BCM
Avec la participation



Toussaint 2020 :
Découverte du marais et
de la forêt de Clairmarais.



Juillet 2020 : Initiation
au tir à l'arc avec la participation



Périscolaire

Accueil périscolaire le matin de 6h45 à 9h00
et de 16h30 à 18h15.
Restauration scolaire

TARIFS COMMUNAUX

Service enfance et jeunesse

> Accueil périscolaire

Tranche 1: QF inf à 600: 1.36€/h

Tranche 2: QF entre 601 et 1100: 1.60€ /h

Tranche 3: QF sup à 1101: 1.84€ /h

> Cantine

Tranche 1: QF inf à 600: 2.75 €

Tranche 2: QF entre 601 et 1100: 3.00 €

Tranche 3: sup à 1101: 3.25 €

> ALSH

Petites vacances / Tarifs semaine

Tranche 1: QF inf à 600: 47.25 €

Tranche 2: QF entre 601 et 1100: 48.50 €

Tranche 3: QF sup à 1101: 55.50 €

Juillet / Tarifs mois

Tranche 1: QF inf à 600: 86 €

Tranche 2: QF entre 601 et 1100: 92 €

Tranche 3: QF sup à 1101: 98 €

Location salle des fêtes

Vin d'honneur ou manifestation de courte durée	229 €
Repas de courte durée	276 €
Banquet	406 €
Banquet + vin d'honneur	494 €
Funérailles	130 €
Réunion publique	286 €
Réunion à caractère social	198 €

CHAUFFAGE : 135,00 € pour repas
65,00 € pour vin d'honneur, réunion ou funérailles

Concessions cimetière

<u>Concession</u>	30 ans	247.86 €	//	50 ans	336.60 €
-------------------	--------	----------	----	--------	----------

Columbarium - cavurnes

30 ans	case 2 urnes	625 €	//	case 4 urnes	940 €
50 ans	case 2 urnes	835 €	//	case 4 urnes	1 250 €

Ouverture case 30€